

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018



GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE DU

PREMIER SEMESTRE 2018

ACTIVITE DU GROUPE

(Article L 451-1-2 du Code Monétaire et Financier)

* * *

I / Données chiffrées, description de l'activité du groupe, évènements importants au cours du premier semestre 2018.

II / Principaux risques et incertitudes pour le second semestre 2018.

III / Perspectives pour le second semestre 2018.

IV / Principales transactions entre parties liées.

I / DONNEES CHIFFREES, DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE, EVENEMENTS IMPORTANTS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2018

A/ CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur le premier semestre de l'exercice 2018 s'établit à 115,3 M€ contre 111,7 M€ sur la même période de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,1%.

	Secteur Propreté	Secteur Traitement Valorisation	Consolidé
Chiffre d'affaires externe 2018	81 951	33 313	115 264
Chiffre d'affaires externe 2017	78 785	32 960	111 745

Ecart	3 166	353	3 519
%	4,0%	1%	3,1%

Le Groupe bénéficie du démarrage de nouveaux contrats au sein de l'activité Propreté qui affiche un chiffre d'affaires de 81,9 M€ en hausse de 4% pour le premier semestre 2018.

L'activité Traitement-Valorisation présente un chiffre d'affaires en croissance de 1,1% à 33,3 M€ sur les six premiers mois de l'exercice contre 33,0 M€ un an plus tôt subissant un effet de base important (croissance de +14,1% au 1^{er} semestre 2017) lié au démarrage du nouveau contrat d'exploitation du centre de valorisation matières, énergétique et organique du Broc.

Conformément à la stratégie de développement, l'activité du premier semestre 2018 à l'international ne représente plus que 7% du chiffre d'affaires global.

B/ L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

L'Excédent Brut d'Exploitation* représente 14% du chiffre d'affaires et s'établit à 16,2 M€ contre 17,7 M€ au 30 juin 2017, principalement impacté par une baisse importante de rentabilité sur l'activité Tri Valorisation.

En effet, une perte importante a été constatée sur notre site du Broc de plus de 1,5 M€. La valorisation matière issue des ordures ménagères qui devait initialement dégager un produit s'avère aujourd'hui inopportune et freinée par la fermeture actuelle du marché chinois. Ce produit devient ainsi une charge. Ce contrat a été signé pour une période ferme de 6 ans éventuellement renouvelable 4 années supplémentaires. L'échéance de la première période est en 2022.

Nous avons également constaté des coûts ponctuels importants de travaux et aménagements, de l'ordre de 800 K€, sur un de nos sites de traitement au Maroc.

*(EBE= résultat opérationnel + dotations aux amortissements et aux provisions)

C/ LE RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier (Coût de l'endettement financier net +/- autres produits ou charges financiers) représente un produit de 0,5 M€ au 30 juin 2018 contre 0,4 M€ au 30 juin 2017.

D/ LE RESULTAT NET

Le résultat net de l'ensemble consolidé du premier semestre 2018 s'élève à 4,1 M€ contre un bénéfice net de 3,3 M€ l'année précédente, soit une hausse de 0,7 M€. La marge nette (Résultat net/Chiffre d'affaires) est de 3,5%, contre 2,9% l'année précédente.

La part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non opérationnelles ressort à 2,8 M€ contre -0,1 M€ au 30 juin 2017, bénéficiant d'une reprise de provision à hauteur de 2,8 M€ constatée antérieurement sur la société Zephyre. En effet, les résultats négatifs réalisés par cette société à son démarrage avaient été provisionnés. Les résultats de cette société s'étant depuis stabilisés et les budgets prévisionnels montrant des résultats futurs positifs, la provision a été reprise sur la période.

Durant ce premier semestre le Groupe a maintenu un niveau de trésorerie nette importante à 34,4 M€ contre 44,5 M€ au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, les dettes financières nettes de trésorerie s'élèvent à 52,3 M€ (contre 48,2 M€ au 31 décembre 2017) soit un ratio dettes nettes sur fonds propres de 71,1% contre 67,8% au 31 décembre 2017.

Le Groupe a généré une capacité d'autofinancement (après coût de l'endettement financier net et impôt) de 18,2 M€ sur le premier semestre, contre 18,5 M€ au 30 juin 2017.

II / PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE 2018

Par décision du 7 mai 2018, le Tribunal Administratif de Toulon, pour des motifs d'urbanisme, a prononcé l'annulation de l'autorisation préfectorale du 6 août 2014, relative à l'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançan au Cagnet-des-Maures, et a enjoint le Préfet d'en ordonner la fermeture dans un délai de 3 mois à compter de la notification de cette décision.

Ainsi, depuis le 7 août 2018, le Groupe a arrêté son activité sur ce site.

Cette fermeture a eu pour conséquence des reclassements et des licenciements pour motif économique pour une partie du personnel du site, et entraînera également une baisse du chiffre d'affaires estimée à 5 M€ sur l'exercice.

Le Groupe envisage de demander, d'ici la fin de l'année, une nouvelle autorisation en tenant compte des arguments du Tribunal Administratif de Toulon qui a annulé l'autorisation préfectorale précitée.

III / PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2018

Au 30 juin 2018, le Groupe bénéficie d'un solide carnet de commandes ne comprenant que les commandes fermes, qui s'élève à **889 M€**, incluant 51% de l'activité de la société Zéphire (Unité de Valorisation Energétique de Toulon) soit **159 M€**. Cette société est mise en équivalence dans les comptes consolidés.

Le Groupe a poursuivi ses actions en termes de fidélisation de ses clients en renouvelant différents contrats pour un montant cumulé de 72 M€. De plus, un nouveau contrat a été remporté en Ile-de-France pour la collecte des déchets ménagers et assimilés de la ville de Thiais, représentant un chiffre d'affaires de 2,7 M€ sur une période de 3 ans (démarrage prévu le 1^{er} janvier 2019).

Le deuxième semestre sera impacté d'une part, par l'arrêt de l'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux du Balançan au Cannet des Maures, qui aura une incidence négative sur le CA et sur le résultat de l'exercice, et d'autre part par la poursuite du déficit sur notre exploitation du Broc.

IV / PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les informations sur les opérations entre les parties liées relatives au semestre clos le 30 juin 2018 figurent en note 9 de l'annexe aux comptes consolidés condensés inclus dans le présent rapport financier semestriel.

Magalie DEVALLE

**COMPTES CONSOLIDES
CONDENSES**

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2018 (en K€)

ACTIF	Notes	30/06/2018	31/12/2017
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	6.1	9 615	8 554
Immobilisations corporelles	6.2	88 582	96 068
Autres immobilisations incorporelles		323	409
Participations comptabilisées par mises en équivalence	6.3	161	184
Titres disponibles à la vente	6.11	2 118	1 980
Autres actifs non-courants		42 724	44 367
Impôts différés actifs	6.4	2 065	1 917
Actifs activités abandonnées	6.10	2 874	2 876
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		148 462	156 355
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours		2 411	2 327
Clients et comptes rattachés	6.5	76 926	65 799
Autres actifs courants		1 865	2 620
Actifs d'impôts courants		19 098	20 365
Trésorerie et équivalent de trésorerie		51 163	52 245
TOTAL ACTIFS COURANTS		151 463	143 356
TOTAL ACTIF		299 925	299 711

PASSIF	Notes	30/06/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis		21 416	21 416
Autres réserves		50 368	45 143
Titres en auto-contrôle		-2 133	-2 141
Résultat net – part du groupe		4 063	7 296
Capitaux propres part du groupe		78 714	71 714
Intérêts minoritaires		-265	-267
TOTAL CAPITAUX PROPRES		73 449	71 447
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et passifs financiers à long terme	6.6	51 046	58 197
Impôts différés passifs	6.4	2 240	2 334
Provisions à long terme		17 661	19 193
Avantages postérieurs à l'emploi		10 242	9 784
Autres passifs non courants		1 216	1 514
Passifs activités abandonnées	6.10	3 968	4 020
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		86 373	95 042
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés		29 235	33 613
Emprunts à court terme		16 857	7 962
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	6.6	35 574	34 494
Passif d'impôts courants		42 805	43 282
Provisions à court terme		9 232	8 911
Autres passifs courants		6 400	4 960
TOTAL PASSIFS COURANTS		140 103	133 222
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		299 925	299 711

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2018 (en K€)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017
CHIFFRE D'AFFAIRES		115 264	111 745
Autres produits de l'activité		158	21
Achats consommés		-7 245	-7 194
Charges de personnel (1)	6.11	-59 390	-55 954
Charges externes (1)		-28 903	-26 995
Impôts et taxes		-3 593	-3 498
Dotation aux amortissements nette des reprises		-15 181	-13 874
Dotation aux provisions nette des reprises		-1 017	-732
Variation des stocks des en cours et produits finis		143	-49
Autres produits et charges courants		-267	-385
Résultat opérationnel		-31	3 085
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		271	346
Coût de l'endettement financier brut	6.7	-727	-1 101
Coût de l'endettement financier net		-456	-755
Autres produits et charges financiers		942	1 175
Charge d'impôt	6.8	787	-95
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	6.3	2 851	-132
Résultat net avant résultat des activités arrêtées		4 093	3 278
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 093	3 278
Intérêts minoritaires		30	42
Résultat net (part du groupe)		4 063	3 236
Résultat net par action hors autocontrôle (en euros)		1.0518125	0.8372396
Résultat net dilué par action (en euros)		1.0518125	0.8372396

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE AU 30 JUIN 2018 (en K€)

	Notes	30/06/2018	30/06/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 093	3 278
Gains et pertes actuariels		84	277
Eléments non recyclables en résultat		84	277
Ecart de conversion		126	164
Autres éléments recyclables		-255	
Eléments recyclables en résultat		-129	164
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts		-45	441
Résultat global de la période		4 048	3 719
Intérêts minoritaires		46	146
Part du groupe		4 002	3 573

(1) Les charges concernant le personnel intérimaire sont présentées avec les charges de personnel.

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2018 (en K€)

	Capital	Réserve liées au capital	Titres en auto-contrôle	Réserve et Résultats consolidés	Résultats enregistrés en capitaux propres	Capitaux propres (groupe)	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Notes								
Capitaux propres 1^{er} janvier 2017	21 416	4	-2 056	45 994	-189	65 169	-457	64 712
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			-17		18	1		1
Dividendes				-2000		-2 000		-2 000
Résultat global de la période				3 573		3 573	146	3 719
Variation de périmètre								
Impact reclassements				63		63	-63	
Capitaux propres au 30 juin 2017	21 416	4	-2 073	47 630	-171	66 806	-374	66 432
Capitaux propres au 31 décembre 2016	21 416	4	-2 056	45 994	-189	65 169	-457	64 712
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			-89		-7	-96		-96
Dividendes				-1 934		-1 934		-1 934
Résultat global de la période				8 512		8 512	253	8 765
Sortie de périmètre								
Reclassement période				63		63	-63	
Capitaux propres au 31 décembre 2017	21 416	4	-2 145	52 635	-196	71 714	-267	71 447
Capitaux propres 1^{er} janvier 2018	21 416	4	-2 145	52 635	-196	71 714	-267	71 447
Opérations sur le capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto-détenus			5		-7	-2		-2
Dividendes				-2000		-2 000	-44	-2 044
Résultat global de la période				4 002		4 002	46	4 048
Variation de périmètre								
Impact reclassements								
Capitaux propres au 30 juin 2018	21 416	4	-2 140	54 637	-203	73 714	-265	73 449

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2018 (en K€)

		30/06/2018	30/06/2017
Résultat net des sociétés intégrées (y compris intérêts minoritaires)		4 093	3 278
Dotations nettes aux amortissements et provisions		16 259	14 605
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur			
Autres produits et charges calculés		659	322
Plus et moins-value de cession		-2	189
Quote- part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-2 851	132
Dividendes (titres non consolidés)		-40	-38
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		18 118	18 488
Coût de l'endettement financier net		456	755
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		-787	95
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	(A)	17 787	19 338
Impôts versés	(B)	-172	-650
Variation du B.F.R. lié à l'activité	(C)	-12 834	-14 341
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A+B+C)	(D)	4 781	4 347
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles			-96
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-7 599	-15 430
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		252	368
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-428	-1 943
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)			
Incidences des variations de périmètre			
Dividendes reçus (stés mises en équivalence, titres non consolidés)		106	38
Variation des prêts et avances consentis		1 530	459
Subventions d'investissement reçues		24	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(E)	-6 115	-16 604
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Sommes reçues des actionnaires lors des augmentations de capital :			
- Versées par les actionnaires de la société mère			
- Versées par les minoritaires des sociétés intégrées			
Rachats et reventes d'actions propres		-17	10
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-2 000	
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-44	
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		11 911	18 143
Remboursement d'emprunts		-18 157	-17 703
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 456	-755
Autres flux liés aux opérations de financement			-12
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(F)	-8 765	317
Dont Flux issu des activités abandonnées			
Incidence des variations des cours des devises	(G)	-3	76
Trésorerie activité abandonnées	(H)		
Variation de la trésorerie nette (D+E+F+G+H)		-10 102	- 12 498

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (en K€)
--

		30/06/2018	Variations	31/12/2017
Trésorerie brute	(a)	51 163	-1 082	52 245
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(b)	-16 857	-8 895	-7 962
Intérêts courus compris dans les emprunts à court terme	(c)	114	-125	239
Trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)		34 420	-10 102	44 522
Endettement financier brut	(e)	-86 621	6 070	-92 691
Endettement financier net (e) - (d)		-52 201	-4 032	-48 169

V - ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1 - Note d'information générale

La société Groupe Pizzorno Environnement est une Société Anonyme au capital de 21 416 000 euros divisé en 4 000 000 actions, dont le siège social est à Draguignan (83300), 109 rue Jean Aicard ; elle est immatriculée au RCS de Draguignan sous le N° 429 574 395 (2000B33) depuis le 18/2/2000. Depuis le 8 juillet 2005, elle est cotée à Paris sur le marché Eurolist, compartiment C. La durée d'existence de la société est de 90 ans.

Elle exerce ses activités, directement ou via ses filiales en France et au Maroc, dans le domaine de la protection de l'environnement, de l'élimination et de la valorisation des déchets sous toutes leurs formes, notamment le ramassage, le traitement, le transport, le recyclage des ordures, les nettoyages industriels et urbains, l'assainissement, la filtration et le traitement des eaux.

Les présents comptes consolidés condensés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 12 Octobre 2018.

2 – Référentiel comptable

Les comptes semestriels clos le 30 juin 2018 du Groupe Pizzorno Environnement sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe Pizzorno Environnement pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2018 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm. Ces principes comptables sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentés dans la Note 2.1 des comptes consolidés du Rapport annuel 2017.

Les normes et interprétations devenues d'application obligatoire au 1/1/2018 sont les suivantes :

- IFRS 9 : Instruments financiers
- Amendements à IAS 4 : Interactions entre IFRS 4 et IFRS 9
- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients
- Amendements à IFRS 2 : Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions
- Amendements à IAS 40 : Clarifications sur les événements mettant en évidence un changement d'utilisation
- Améliorations annuelles publiées en décembre 2016
- IFRIC 22 : Transactions en monnaie étrangère et avances versées ou reçues non remboursables

S'agissant plus spécifiquement de l'application des normes IFRS 15 et IFRS 9 leur impact sur les comptes est le suivant :

IFRS 15 : Cette norme remplace les normes IAS 11 – Contrats de construction et IAS 18 – Produits des activités ordinaires.

La norme IFRS 15 définit le cadre de reconnaissance du revenu sur la base d'un processus en 5 étapes :

- i) identification du contrat,
- ii) identification des obligations de prestation,
- iii) détermination du prix de la transaction
- iv) allocation du prix de la transaction
- v) comptabilisation du revenu.

Ce modèle prévoit que le revenu soit comptabilisé lorsqu'une société transfère le contrôle des biens ou services à un client pour le montant qu'elle s'attend à recevoir. En fonction des critères, le revenu sera comptabilisé, soit de manière continue d'une façon qui représente la performance de la société, soit à une date donnée quand le contrôle des biens et services est transféré au client.

Le groupe a adopté la norme IFRS 15 en recourant à la méthode du rattrapage cumulatif avec pour effet une première application de cette norme à sa date d'entrée en vigueur – au 1^{er} janvier 2018, sans retraitement des périodes comparatives présentées.

En pratique, il a été fait l'inventaire des différentes catégories de prestations vendues par le Groupe et revu l'ensemble des clauses contractuelles attachées. Les résultats de cette analyse montrent que l'application de la norme IFRS 15 est sans impact sur les conditions de reconnaissance du chiffre d'affaires et que l'incidence sur les états financiers du Groupe est donc sans incidence matérielle.

En effet, au 30 juin 2018, comme lors des exercices précédents, le chiffre d'affaires est notamment comptabilisé :

- en fonction des tonnages collectés et du service apporté par le Groupe dans l'activité de collecte des déchets ;
- en fonction des tonnages enfouis dans l'activité traitement des déchets ;
- en fonction des volumes de déchets traités et des revenus annexes de valorisation des déchets, dans le tri et l'incinération.

- IFRS 9 : Cette norme remplace la norme IAS 39 « Instruments Financiers : Comptabilisation et évaluation ».

Elle comprend trois volets : le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers, la comptabilité de couverture (non traité ci-après car le groupe n'est pas concerné). L'application de la norme aux caractéristiques propres du Groupe a été réalisée après analyse des modalités de gestion de l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels (grille de critère « SPPI »). Le tableau ci-après résume le classement des différents types d'actifs et passifs financiers détenus par le groupe.

ACTIFS FINANCIERS	note	cout amorti	juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	juste valeur par résultat
Titres disponibles à la vente	(1)			X
Dépôts et cautions	(a)	X		
Obligations	(2)		X	
Créance sur la société Zephire	(a)	X		
Clients et comptes rattachés	(b)	X		
Autres créances (organismes sociaux, fiscaux ...)	(a)	X		
Sicav monétaires	(3)			X
Comptes à terme	(4)	X		
Disponibilités bancaires	(5)			X

(1) Pour l'essentiel ce poste est constitué par les titres détenus sur la SCI du Balançon (174 K€).

(2) Les obligations sont détenues avec l'objectif de les garder jusqu'à leur terme, mais une cession peut avoir lieu si un besoin de trésorerie le nécessite (cas qui s'est déjà présenté depuis leur acquisition). Elles ne font donc pas l'objet de dépréciation et leurs changements de valeur sont, constatés par OCI. Comme cela était déjà l'option retenue dans l'arrêté des comptes 2017, l'application d'IFRS 9 n'a pas d'incidence sur la présentation des comptes.

(3) Les Sicav monétaires doivent être valorisées à leur cours de fin de période. Compte tenu des très faibles taux actuels et de la base concernée (2 325 K€ au 31/12/2017), l'impact est considéré comme non significatif.

(4) Les comptes à terme évalués en cout amorti.

(5) Les disponibilités bancaires correspondent aux comptes courants bancaires et sont évaluées à leur valeur en banque au 31/12/2017.

- (a) L'estimation de la dépréciation concerne les actifs financiers évalués au cout amorti. Si le risque crédit n'a pas été évalué de façon significative depuis l'origine, la norme demande d'évaluer les pertes attendues en cas de défaut dans les 12 mois. L'analyse du risque afférent aux différentes créances a été réalisée au 31/12/2017, selon la méthodologie suivante :
- appréciation générale du risque selon la nature de la créance

Dans les cas où ce risque n'est pas considéré comme non significatif, calcul d'un taux de provision à partir des éléments ci-après :

- estimation du risque de crédit à partir de la cotation Banque de France (ou d'une autre approche si les éléments ne sont pas disponibles). La Banque de France a publié en mai 2018 une étude sur l'évaluation des performances 2017 des sociétés en fonction de leur cotation. Afin d'évaluer les pertes attendues à 12 mois, le taux de défaillance historique constaté à 1 an a été retenu. D'autre part, en l'absence de cotation Banque de France il a été considéré qu'en moyenne ces contreparties se retrouveraient en milieu de fourchette des cotations Banque de France, soit une cotation 5+ (assez faible). Quand une cotation spécifique est identifiée, c'est celle-ci qui est retenue (cas de la créance Zephire).
- estimation du taux de recouvrement quand des éléments spécifiques sont disponibles (cas de la créance Zephire et de certaines cautions). Quand ces éléments d'analyse ne sont pas disponibles, il est retenu par prudence un taux de recouvrement minimum soit 1.

Pour rappel, les créances clients ont une maturité à moins d'un an. Elles sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat via un compte de dépréciation des créances clients au bilan lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur (retard de paiement, difficultés financières du client, renégociation au regard du délai de paiement, etc.) et lorsque les créances sont échues depuis plus d'un an, en fonction de leur durée de détention.

Au Maroc, le Groupe a pour clients des collectivités locales pour lesquelles des prestations sont réalisées sur la base de contrats qui sont visés par le Ministère des finances et de l'intérieur de l'Etat marocain. Le Groupe, constatant depuis plusieurs exercices des retards importants de règlement de ses collectivités locales au Maroc, une partie des créances est provisionnée selon la meilleure estimation du management, estimation réalisée, de manière individuelle client par client et de façon exhaustive, en fonction de l'ancienneté des créances, de protocoles d'accords existants, de l'historique des paiements, de leur durée de détention et d'éventuels contentieux en cours devant les tribunaux. Historiquement, la vérification à partir de l'historique des enregistrements montre que les provisions pratiquées sont suffisantes au regard des pertes constatées.

Pour les créances commerciales saines (c'est-à-dire celles sur lesquelles il n'existe aucune indication objective de perte de valeur au 30 juin 2018), le Groupe a appliqué l'approche simplifiée d'IFRS 9 qui consiste à calculer la perte de crédit attendue sur la durée de vie de ces dernières. Ce modèle permet de déterminer une perte de crédit à maturité pour toutes les créances commerciales et ce dès leur enregistrement. Pour évaluer cette perte de crédit à maturité, les taux historiques de pertes constatés rapportés aux chiffres d'affaires ont été calculés (par typologie de clients et par pays). Les résultats obtenus n'ont pas conduit à constater de dépréciations supplémentaires significatives.

PASSIFS FINANCIERS	note	cout amorti	Juste valeur par résultat	juste valeur par résultat sur option
Emprunts auprès établissements de crédit		X		
Fournisseurs et comptes rattachés		X		
Autres dettes (organismes sociaux, fiscaux ...)		X		

L'application de la norme a conduit à la constatation d'une provision complémentaire de 185 K€ sur la créance de 41 M€ détenue par le groupe sur la société mise en équivalence Zephyre après application des critères exposés ci-dessus.

L'incidence de cette provision a été constatée dans les capitaux propres à l'ouverture (-138 K€). La revue des autres actifs financiers n'a pas révélé de risque de crédit supérieur de manière significative à celle déjà constaté préalablement dans les comptes. Le détail de l'impact est le suivant :

ETAT IMPACT APPLICATION IFRS 9 (en K€)

ACTIF	31/12/2017	Classification IAS 39	Classification IFRS 9	Changement de l'évaluation	01/01/2018
Titres disponibles à la vente	192	Juste valeur par les capitaux propres	Juste valeur par le résultat	-	192
Obligations	1 788	Juste valeur par les capitaux propres	Juste valeur par les capitaux propres	-	1 788
Dépôts garantie et cautionnements	1 318	Coût amorti	Coût amorti	-	1 318
Autres créances	43 049	Coût amorti	Coût amorti	-185	42 864
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	46 347			-185	46 162
Clients	65 799	Coût amorti	Coût amorti	-	65 799
Autres actifs courants	2 620	Coût amorti	Coût amorti	-	2 620
Actifs d'impôts courants	20 365	Coût amorti	Coût amorti	-	20 365
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	88 784			-	88 784
SICAV monétaires	2 325	Juste valeur par le résultat	Juste valeur par le résultat	-	2 325
Comptes à terme	22 500	Coût amorti	Coût amorti	-	22 500
Disponibilités bancaires	27 420	Juste valeur par le résultat	Juste valeur par le résultat	-	27 420
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	52 245			-	52 245
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	187 376			-185	187 191

PASSIF	31/12/2017	Classification IAS 39	Classification IFRS 9	Changement de l'évaluation	01/01/2018
Emprunts et passifs financiers à long terme	58 197	Coût amorti	Coût amorti	-	58 197
Autres passifs non courants	1 514	Coût amorti	Coût amorti	-	1 514
TOTAL PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	59 711			-	59 711
Fournisseurs et comptes rattachés	33 613	Coût amorti	Coût amorti	-	33 613
Concours bancaires courants	7 962	Juste valeur par le résultat	Juste valeur par le résultat	-	7 962
Partie courante des emprunts et passifs financiers à long terme	34 494	Coût amorti	Coût amorti	-	34 494
Passif d'impôts courants	43 282	Coût amorti	Coût amorti	-	43 282
Autres passifs courants	4 960	Coût amorti	Coût amorti	-	4 960
TOTAL PASSIFS FINANCIERS COURANTS	124 311			-	124 311
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	184 022			-	184 022

Le risque de crédit constaté à l'ouverture n'ayant pas significativement évolué au 30/6/2018, aucun impact sur le résultat de la période n'a été constaté.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2018.

Le Groupe est toujours en phase d'évaluation des impacts éventuels de l'application de la norme IFRS 16 « locations », sur ses états financiers consolidés, ainsi que sur l'analyse des choix à opérer en matière de méthode de transition, mais ne dispose pas encore d'éléments chiffrés.

Les comptes consolidés de la période intermédiaire ont été établis sur la base des règles utilisées pour la clôture de l'exercice 2017. L'impôt société notamment est calculé en fonction des taux connus par opération pour chaque entité au 30/06/2018. Les taux retenus pour le calcul de l'impôt différé des sociétés françaises sont ceux prévus par la loi de finance de l'année 2018 en fonction des dates d'échéance estimées des créances et des dettes. Ils s'échelonnent de 33 1/3 pour les échéances à moins d'un an à 25% pour les échéances à plus de 4 ans. La direction estime à ce jour que l'incidence de la contribution sociale de 3.3%, historiquement négligeable à l'échelle du groupe le restera dans le futur.

3 – Evénements majeurs de la période

- Concernant le litige entre le groupe et le SMIDDEV ayant trait à la gestion de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Bagnols en forêt (et portant sur un montant de 6.80M€), la provision de 6.8M€ comptabilisée sur les exercices précédents a été maintenue dans les comptes au 30 juin 2018.

En effet, les différentes décisions rendues dans le cadre des procédures d'appel ont toutes fait l'objet de pourvois en cassation, et l'analyse du risque sur ce dossier par le groupe reste identique à celle faite au 31/12/2017.

- Concernant les activités abandonnées en Mauritanie et en Tunisie par le groupe pendant l'année 2014, des décisions de justice ont été rendues en Mauritanie réclamant un montant d'environ 0.5 M€ au groupe. Une procédure d'exequatur est en cours auprès du tribunal de Grande instance de Draguignan mais le Groupe considère que même au cas où il serait fait droit à cette demande, cette somme entrerait dans le cadre du protocole signé avec l'état Mauritanien lors de l'arrêt de l'activité et qu'il n'y a donc pas matière à provisionner la demande. Concernant les autres éléments, la situation reste identique à celle décrite dans l'annexe aux comptes au 31/12/2017. Et notamment concernant le dossier en litige « Collectif des salariés », l'appréciation du risque par le management du Groupe en lien avec ses conseils n'a pas évolué et, à l'instar des comptes au 31 décembre 2017, aucune provision n'a été constituée au titre de cette affaire au 30 juin 2018.

-Aucun événement nouveau n'a eu lieu pendant la période concernant le sécheur de boues et ses pannes et dysfonctionnements. La position de la société est restée celle décrite au 31/12/2017 et l'investissement net de 1343 K€ reste non déprécié.

- Concernant l'exploitation de notre installation de stockage de déchets non dangereux du Balançon, l'application de la décision du Tribunal Administratif de Toulon en date du 7 mai 2018 prononçant l'annulation de l'autorisation préfectorale en cours pour des motifs d'urbanisme et enjoignant le Préfet d'ordonner la fermeture dans un délai de 3 mois à compter de la notification de cette décision a conduit à la fermeture du site début Aout 2018.

Cette fermeture a conduit le groupe à provisionner un montant de 0.5 M€ pour tenir compte notamment des licenciements induits par cet arrêt.

Une demande d'autorisation destinée à poursuivre l'activité a été déposée et est toujours en cours d'instruction.

- Concernant le passif éventuel identifié au 31/12/2017 et correspondant aux sommes éventuellement à devoir au titre de la taxe foncière pendant la période de post-exploitation des Centres de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU) gérés par le groupe, aucun élément nouveau n'est survenu au cours du 1^{er} semestre 2018. L'analyse du groupe reste la même et le passif éventuel lié à cette obligation varie selon les hypothèses retenues entre zéro et 12,4 M€.

4 - Saisonnalité

Une partie de l'activité de traitement des déchets est soumise à une saisonnalité estivale pour les communes du littoral. Cependant, l'effet est négligeable pour l'ensemble du groupe compte tenu de la variété des implantations géographiques en France et à l'étranger.

5 - Périmètre de consolidation

5.1 - Société Mère

Groupe Pizzorno Environnement
Société Anonyme au capital de 21 416 000 €
109, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN
RCS Draguignan 429 574 395 (2000 B 33)

5.2 - Filiales consolidées

Dénomination		N° Siren	% Intérêt	% Contrôle	Mode d'intégration
Azur Valorisation	Draguignan	802 579 755	100 %	100 %	IG
Abval	Draguignan	808 275 754	100 %	100 %	IG
Dragui-Transports (Dt)	Draguignan	722 850 070	95.65 %	100 %	IG
Exarent	Draguignan	804 024 289	100 %	100 %	IG
Deverra	Draguignan	808 318 349	99.86%	100 %	IG
Roger Gosselin	Mannevillette	424 656 502	100 %	100 %	IG
Sci foncière de la Mole	Draguignan	490 920 634	47.82%	50%	IG
Pizzorno AMSE	Tunis (Tunisie)		59.48%	60%	IG
Pizzorno Environnement Tunisie	Tunis (Tunisie)		98.91 %	100 %	IG
Samnet	Saint-Ambroix	302 221 403	100 %	100 %	IG
Segedema	Rabat (Maroc)		98.49 %	100 %	IG
Pizzorno Environm Eau et Assmt	Draguignan	323 592 295	99.22 %	100 %	IG
Pizzorno Environm Industrie	Draguignan	803 515 444	100 %	100 %	IG
Pizzorno Environm Internat	Draguignan	803 515 519	100 %	100 %	IG
Pizzorno Environnement Services	Draguignan	525 244 190	100 %	100 %	IG
Pizzorno Global Services	Draguignan	808 299 671	100 %	100 %	IG
Propolys	Draguignan	525 089 371	100 %	100 %	IG
Proval	Le Bouget	803 243 724	100 %	100 %	IG
Nicollin Gpe Sep	Draguignan		50%	50%	ME
Société de tri d'Athamor	La Tronche	790 294 508	100 %	100 %	IG
Teodem	Rabat (Maroc)		99.21 %	100 %	IG
Teomara	Rabat (Maroc)		98.65 %	100 %	IG
Teorif	Rabat (Maroc)		99.20 %	100%	IG
Valeor	Draguignan	802 557 942	100 %	100 %	IG
Valteo	Draguignan	802 556 241	100 %	100 %	IG
Zephire	Toulon	790 031 546	50.98 %	51 %	ME

5.3 - Participations non consolidées

Certaines participations ont été exclues du périmètre de consolidation parce qu'il s'agit d'entreprises en sommeil ou sur lesquelles le Groupe n'exerce aucune influence notable.

Ces participations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Sociétés	% capital détenu	Quote-part capitaux propres	Résultat Exercice 2017	Valeur des titres
SCI du Balançan	15,93	38	238	174 ⁽¹⁾
SA Scann	5	(nd)	(nd)	0 ⁽²⁾
GIE varois d'assainissement	5	(nd)	(nd)	7
IRFEDD	13,5	(nd)	(nd)	2
SPANC Sud Sainte Baume	30	(nd)	(nd)	9 ⁽³⁾
Z ET P à Abu Dhabi	49	(nd)	(nd)	0 ⁽⁴⁾
Total				192

(1) La valeur des titres est justifiée par la valeur des terrains

(2) Les titres de la SA SCANN d'une valeur de 15 K€ sont dépréciés à 100 %

(3) Le groupe n'exerce aucune influence sur la gestion de la société.

(4) La société n'est pas active. Les titres de la Z ET P d'une valeur de 25 K€ sont dépréciés à 100 %

(nd) Eléments non disponibles

5.4 - Obligations

Le groupe place depuis l'année 2017 une partie de sa trésorerie en obligations cotées (1926 K€ au 30/6/2018). Ce placement est classé dans la rubrique « Titres disponibles à la ventes » car au sens d'IAS 7, le fait qu'il soit soumis à un risque non négligeable de changement de valeur ne permet pas de le considérer comme un « équivalent de trésorerie ».

Ces obligations sont détenues avec l'objectif de les garder jusqu'à leur terme, mais une cession peut avoir lieu si un besoin de trésorerie le nécessite (cas qui s'est déjà présenté depuis leur acquisition). Elles ne font donc pas l'objet de dépréciation et leurs changements de valeur sont, constatés par OCI. Comme cela était déjà l'option retenue dans l'arrêté des comptes 2017, l'application d'IFRS 9 n'a pas d'incidence sur la présentation des comptes.

6 – Notes explicatives sur les comptes

6.1 - Goodwill

Les goodwill ont été déterminés par différence entre les coûts d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « dépréciation d'actifs », les goodwill ne sont pas amortis mais leur valeur est testée au moins une fois par an ou en cas d'indice de perte de valeur. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le Groupe a défini ses UGT sur la base du niveau auquel il organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Six UGT ont ainsi été définies par le groupe :

- Collecte / Nettoyement

Cette UGT regroupe l'ensemble des activités de collecte d'ordures ménagères, collecte par relevage des colonnes sélectives, nettoyage urbain, mise à disposition de caissons pour DIB (déchets industriels banals) auprès d'industriels et de particuliers.

- Traitement

Cette UGT est composée des activités traitement du groupe réalisées sur les sites du Cannet des Maures (cf commentaires en 1.2 et 4.5), de Pierrefeu du Var, de Cabasse et d'Aboncourt (il s'agit d'une DSP).

- Tri/ Valorisation

Cette UGT regroupe 3 centres de tri et valorisation, le centre de tri du Muy, le site du Broc (qui fait l'objet d'un marché public se terminant en 2026) et la DSP d'Athador qui arrive à échéance en 2019.

- Assainissement / Nettoyage

Cette UGT concerne l'activité Assainissement et curage pour les collectivités et les particuliers.

- Export

Cette UGT regroupe l'ensemble des contrats de collecte et traitement des déchets à l'international et concerne nos activités au Maroc.

- Développement

Cette UGT concerne l'activité travaux public et réalise 90% de son chiffre d'affaires au sein du groupe.

Au 30/6/2018, il n'y a pas d'indice de perte de valeur générale sur le groupe dans la mesure où la valeur nette du groupe est inférieure à la capitalisation boursière de celui-ci. Cependant deux UGT ont fait l'objet d'un test d'impairment lors de l'établissement des comptes de la période intermédiaire. Il s'agit de l'UGT « Tri / Valorisation » qui présente un indice de perte de valeur sur l'un des contrats significatifs du Groupe et de l'UGT « Traitement » qui présente un indice de perte de valeur sur un autre contrat.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des goodwill, le Groupe utilise pour la détermination de la valeur recouvrable, la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité (calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) et la juste valeur nette des coûts de cession (approche qui consiste à comparer la valeur nette comptable des UGT avec un multiple du résultat courant d'exploitation avant amortissement des immobilisations).

Lorsque la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable une perte de valeur des goodwill est comptabilisée en « autres charges d'exploitation » afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des goodwill sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques dans le secteur de l'environnement et services aux collectivités. Ces évaluations sont également sensibles aux taux d'actualisation et de croissance à l'infini retenus. Le Groupe a retenu une hypothèse de taux de croissance de 1.8 % pour la projection des flux de trésorerie.

Les hypothèses et options clés retenues pour déterminer les valeurs recouvrables à partir de projection de flux de trésorerie futurs d'exploitation sont les suivantes :

- Période de prévision : Elle est de 3 ans sauf pour les 2 UGT testées au 30 Juin 2018,
 - 30 ans pour le traitement
 - 9 ans pour le tri

L'horizon de la prévision a dû être prolongé pour ces deux UGT en raison de changements significatifs à venir. Pour ces deux unités la structure de l'exploitation sur les 3 ans à venir est trop différente de celle prévue les années suivantes pour permettre une extrapolation raisonnable des flux de trésorerie futurs. La durée a été développée sur trente ans pour l'UGT de traitement afin de tenir compte en détail dans sa totalité de l'obligation de suivi trentenaire des sites exploités.

- Taux d'actualisation : 6.3% Ce taux est notamment déterminé à partir d'un taux sans risque de 1.25 %, d'une prime de risque de marché comprise entre 6.75% et 7.25% et d'une prime de taille de 2%.
- Les tests effectués sur l'unité de traitement sont réalisés selon l'hypothèse d'une reconduction de l'exploitation du site du Balançan sur une durée de 5 ans. Toutefois en cas de non-reconduction, une dépréciation de 1,4 M€ devrait être constatée.

La norme IAS 36.134 requiert des analyses de sensibilité dans le cas où une variation raisonnable d'une ou plusieurs hypothèses clés conduirait à faire baisser la valeur recouvrable au-dessous de la valeur comptable. En supplément de la sensibilité à l'hypothèse de reconduction de l'exploitation du site du Balançan sur une durée de 5 ans évoquée ci-avant, les paramètres du taux d'actualisation et du taux de croissance pour les projections des flux de trésorerie ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité.

unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT	impact d'une augmentation/diminution d'un point de taux d'actualisation sur la valeur d'utilité		Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée	Taux d'actualisation rendant la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable
	+ 1PT	-1PT		
en K€				
Traitement	-7 066	11 144	8 853	7.63 %
Tri-Valorisation	-7 617	12 095	16 133	9.16 %

unités génératrices de trésorerie ou groupe d'UGT	impact d'une augmentation/diminution d'un ½ point de taux de croissance sur la valeur d'utilité		Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable testée	Taux de croissance rendant la valeur d'utilité inférieure à la valeur comptable
	- 0.5PT	+0.5PT		
en K€				
Traitement	-3 110	3 887	8 853	0%
Tri-Valorisation	-4 065	5 137	16 133	-1.3%

6.2 - Immobilisations corporelles

Rubriques	31/12/17	Acquisitions	Cessions	Variation p�rim�tre	Autres (*)	30/06/2018
Immobilisations corporelles						
Terrains	6 813	0				6 813
Constructions	57 547	268	-428		109	57 496
Installations techniques	49 456	1619	-2637		520	48 958
Autres immobilisations corporelles	167 835	4 626	-4 688		384	168 157
Immobilisations en cours	4 537	1208	0		-572	5 173
Avances et acomptes						
Total Valeur Brute	286 188	7 721	-7 753	0	441	286 597
Amortissements						
Constructions	41 504	3 742	-427		52	44 871
Installations techniques	33 867	2 794	-2 592		73	34 142
Autres immob. corporelles.	113 505	8 558	-4 483		178	117 758
Total amortissements	188 876	15 094	-7 502	0	303	196 771
D�pr�ciation						
Immobilisations corporelles						0
Immobilisations en cours (**)	1 244					1 244
Total d�pr�ciations	1 244					1 244
Total Net	96 068					88 582

(*) Principalement reclassements de poste   poste

(**) La provision constitu e en raison des difficult s rencontr es pour obtenir les autorisations d'exploitation des centres de tris   St Beauzire et Culhat a  t  maintenue   hauteur des sommes engag es en immobilisation en cours l'ann e pr c dente (1 244K )

6.3 - Participations mises en  quivalence

Ce poste enregistre la part du Groupe dans les capitaux propres des entreprises associ es.

Il est constitu  de deux soci t s :

- La soci t  ZEPHIRE acquise en 2013 qui exploite dans le cadre d'une d l gation de service public une unit  de valorisation  nerg tique et une unit  d'incin ration d'ordures m nag res. Cette soci t  fait l'objet d'une gestion commune avec l'autre partenaire et les fonctions de direction sont partag es. En cons quence elle est int gr e selon la m thode de la mise en  quivalence.
- La soci t  en participation GPE NICOLLIN. Cette soci t  fait l'objet de fonctions de direction partag es mais le groupe, s'il a une influence notable, n'a pas de droits directs sur ses actifs et passifs.

Les principaux agr gats de ces soci t s sont les suivants pour le 1^{er} semestre 2018 (K ) :

	Zephire	SEP GPE Nicollin
Chiffre d'affaires	12 678	1 925
Total Bilan	127 408	1 872
R�sultat net avant imp�t	191	140

Le r sultat de 2 851 K  d gag  au 30/6/2018 est d    la reprise d'une provision de 2 819 K  constat e ant rieurement sur la soci t  Zephire. En effet, les r sultats n gatifs r alis s par cette soci t    son d marrage avaient  t  provisionn s. Les r sultats de cette soci t  s' tant depuis stabilis s et les budgets pr visionnels montrant des r sultats futurs positifs, la provision a  t  reprise sur la p riode.

6.4 - Impôts différés actifs et passifs

Ces postes concernent les impôts différés dont la ventilation par nature est la suivante (en milliers d'euros) :

Catégories	30/06/2018		31/12/2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
- Différences temporaires	2 921		1 952	
- Provisions non constatées en social	437		353	
- Annulation provisions réglementées		3 966		4 001
- Location – financement		1 247		1 164
- Evaluation d'actif à la juste valeur		396		333
- Provisions suivi trentenaire		263		256
- Cessions immo. Intra-groupe	259		259	
- Indemnités fin de carrière	2 052		2 801	
- Divers	27			28
Total	5 696	5 871	5 365	5 782
- Compensation ID actifs et passifs par entité	- 3 631	- 3 631	- 3 448	- 3 448
Total	2 065	2 240	1 917	2 334

6.5 – Créances nettes de dépréciations

Au 30/06/2018

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture nets de dépréciation (*)				Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total		
Clients	19 393	379	22 684	42 456	34 469	76 925

(*) le cumul des provisions pour créances douteuses est de 7 515 K€

Sur les 22 684 K€ de créances échues à plus d'un an nettes de dépréciation, 22 370 K€ concernent des créances collectivités locales au Maroc.

A noter que le total global des créances marocaines brutes s'élève à 28 616 K€ (dont 22370 K€ à plus d'un an) dépréciées pour un montant de 7 216 K€ (dont 2 083 K€ liés à la durée de détention).

Au 31/12/2017

(En milliers d'euros)	Actifs en souffrance à la date de clôture nets de dépréciation (*)				Actifs ni dépréciés ni en souffrance	Total
	0 à 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'un an	Total		
Clients	14 424	880	22 705	38 009	27 790	65 799

(*) Le cumul des provisions pour créances douteuses est de 7 692 K€

6.6 - Emprunts et dettes financières à long terme

(En milliers d'euros)	30/06/2018		31/12/2017	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Emprunts auprès des établissements de crédit				
. Echéances - 1 an		29 819		30 357
. Echéances de 1 à 5 ans	45 867		51 904	
. Echéances + 5 ans	2 227		1 681	
Location financement				
. Echéances - 1 an		3 494		3 745
. Echéances de 1 à 5 ans	2 384		3 821	
. Echéances + 5 ans	210		301	
Autres dettes financières				
. Echéances - 1 an		2 261		392
. Echéances de 1 à 5 ans	358		490	
. Echéances + 5 ans				
Total	51 046	35 574	58 197	34 494

6.7 – Coût de l'endettement financier brut

(En milliers d'euros)	30/06/2018	30/06/2017
- Intérêts sur emprunts	537	805
- Intérêts sur contrats de location financement	139	161
- Intérêts et agios bancaires	29	120
- Intérêts divers	22	15
Total du coût de l'endettement financier brut	727	1 101

6.8 - Impôts

(En milliers d'euros)	30/06/2018	30/06/2017
Impôt exigible	172	649
Impôt différé	-959	-555
Total charge d'impôts	-787	95

Le passage de l'impôt théorique aux taux en vigueur, à la charge d'impôt totale pour l'exercice, est justifié par les éléments suivants :

(En milliers d'euros)	
Résultat net consolidé (hors résultat des sociétés mises en équivalence)	1 241
Charge d'impôt effective	-787
Résultat consolidé avant impôt	453
Charge d'impôt théorique (33.333 %)	151
Impact différence taux France (dont passage 28%)	-
Impact des différences de taux (Maroc)	34
Impact des produits et charges définitivement non imposables ou non déductibles	- 972
	-787

6.9 - Engagements hors bilan

Engagements	30/06/2018 (en milliers d'euros)
- Intérêts restant à payer sur emprunts	1 815
- Redevances de crédit bail restant à payer excédant les dettes financières de crédit bail comptabilisées en emprunts au passif du bilan (1)	301
- Cautions données	1 222
- Autres garanties	753
Total	4 091
Dettes garanties par des sûretés	
- Nantissement de fonds de commerce	-
- Nantissement d'actions	-
- Nantissement de matériel	-
- Hypothèques	1 730
Total	1 730

(1) Suite au retraitement des crédits baux dans les comptes consolidés, l'ensemble de la dette restant à payer sur ces contrats est ventilée entre la part représentative du capital (inscrite au bilan dans la rubrique emprunt) et la part représentative des intérêts (inscrite en engagement hors bilan).

Par ailleurs, le Groupe loue des terrains, des bureaux, des entrepôts et des matériels dans le cadre de contrats de location simple. Ces contrats de location ont différentes durées, clauses d'indexation et options de renouvellement. La charge de la période au titre de ces locations se monte à 2 064 milliers d'euros.

Le tableau ci-dessous détaille le total des paiements minimums futurs au titre de ces contrats de location :

<i>(En milliers d'euros)</i>	30/06/2018
- A moins d'un an	3 005
- Entre un et cinq ans	7 795
- A plus de cinq ans	1 890
Total	12 690

6.10 – Activités abandonnées

Le groupe a arrêté ses activités en Tunisie et en Mauritanie au cours de l'exercice 2014. Considérant que ces activités abandonnées constituaient des lignes d'activité et/ou des zones géographiques principales et distinctes, le Groupe a traité ces dernières conformément aux préconisations de la norme IFRS 5.

En l'absence d'activité, aucun résultat n'a été dégagé sur l'exercice. Les actifs et passifs sont regroupés sur des lignes distinctes et représentent les soldes en cours à la date d'arrêt.

Les variations constatées entre l'arrêt au 31/12/2017 et au 30/6/2018 sont dues à l'évolution des taux de change entre les deux périodes.

6.11 – information sur les justes valeurs

Le Groupe détient une catégorie d'actifs financiers (obligations) d'un montant de 1 926 K€, classés en Titres disponibles à la vente, évalués à la juste valeur par référence à un marché coté. la variation de juste valeur au 30 juin 2018 s'élève à -105 K€ comptabilisée en OCI.

6.12 – Charges de personnel

Il est pris en réduction du poste de charges sociales un montant de 1829 K€ au titre du CICE sur l'ensemble des sociétés du groupe.

7 – Dividendes payés

Le tableau ci-dessous présente le montant du dividende par action payé par le Groupe au titre de l'exercice 2017 décidé par l'assemblée générale du 29 juin 2018.

<i>En euros</i>	2017 voté en 2018	2016 voté en 2017
Dividende total payé	2 000	2 000
Dividende par action	0,50	0,50

8 – Information sectorielle

Le Groupe est structuré en 2 principaux secteurs d'activité :

- Le secteur « Traitement-Valorisation » qui comprend l'exploitation d'installations de stockage et de traitement des ordures ménagères et autres résidus urbains, des déchets industriels, boues et mâchefers, ainsi que le tri sélectif et la valorisation des ordures ménagères et autres résidus urbains.
- Le secteur « Propreté » qui comprend l'ensemble des autres activités du Groupe et, plus particulièrement :
 - La collecte et le transport des ordures ménagères et autres résidus urbains
 - Le nettoyage urbain
 - L'enlèvement des déchets industriels
 - Les autres activités de diversification : assainissement, nettoyage industriel, compostage, travaux publics etc...

Les résultats par secteurs d'activité pour le premier semestre 2018 sont détaillés ci-après :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement- Valorisation	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	81 951	33 313	115 264
Résultat opérationnel	2 035	-2 066	-31
Résultat financier	466	20	486
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			2 851
Résultat avant impôts	2 501	-2 046	3 306
Produit d'impôt sur le résultat			787
Résultat de l'exercice			4 093

Au 30 juin 2017, ces mêmes données étaient de :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement- Valorisation	Consolidé
Chiffre d'affaires externe	78 785	32 960	111 745
Résultat opérationnel	1 478	1 607	3 085
Résultat financier	323	97	420
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			-132
Résultat avant impôts	1 801	1 704	3 373
Charge d'impôt sur le résultat			-95
Résultat de l'exercice			3 278

Les charges significatives sans contrepartie en trésorerie sont les suivantes :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Autres	Consolidé
Dotation aux amortissements	7 642	7 539	-	15 181
	7 642	7 539	-	15 181

Les données bilanciellées utilisées par l'entreprise par secteur d'activité sont les suivantes :

<i>au 31 Décembre 2017</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
valeur nette comptable des immobilisations	52 398	36 507	88 905
Investissements réalisés	5 014	2 707	7 721

<i>au 31 Décembre 2017</i>	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
valeur nette comptable des immobilisations	55 138	41 339	96 477
Investissements réalisés	23 177	9 585	32 762

La ventilation des goodwill par secteurs d'activité est la suivante :

	Secteur Propreté	Secteur Traitement	Consolidé
30/06/2018	9 211	403	9 614
31/12/2017	8 151	403	8 554

L'augmentation des Goodwill est due pour 275 K€ à un nouveau marché du secteur Propreté et pour 785 K€ au rattachement de l'impôt différé à la présentation des Goodwill sur marchés.

9 – Transactions avec les parties liées

Le Groupe est détenu à 71.82 % par Mesdames Eliane PIZZORNO (usufruit) et Magali DEVALLE (nue-propriété). Le reliquat, soit 28.18 % du capital, est coté et détenu par un nombre important d'actionnaires.

Les transactions avec les parties liées (SCI de la Nartuby et SCI François-Charles Investissements, contrôlées par le groupe familial) sont non significatives sur la période et à ce titre ne sont pas détaillées.

10 – Evénements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas connaissance de faits postérieurs au 30 juin 2018 susceptibles d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe.

La Présidente

ATTESTATION

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Draguignan, le 22 Octobre 2018

Magali DEVALLE

Présidente

Novances – David & Associés
« Horizon »
455, promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme

109, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Novances – David & Associés
« Horizon »
455, promenade des Anglais
06285 Nice

Deloitte & Associés
Les Docks - Atrium 10.4
10 place de la Joliette
13002 Marseille

GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société Anonyme

109, rue Jean Aicard
83300 DRAGUIGNAN

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Aux Actionnaires de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose les effets liés à l'application des normes IFRS 9 et IFRS 15 entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Nice et Marseille, le 24 octobre 2018

Les Commissaires aux Comptes

Novances – David & Associés

Jean-Pierre GIRAUD

Deloitte & Associés

Anne-Marie MARTINI